

LICENCE PRO GESTION ET ANIMATION DES ESPACES MONTAGNARDS ET PASTORAUX

TYPE DE DIPLÔME

Licence professionnelle

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Aménagement du territoire, Aménagement, Géographie

Domaine :

Objectifs

La licence professionnelle "Gestion-animation des espaces montagnards et pastoraux" (GAEMP) est le fruit d'une collaboration entre :

- des enseignants universitaires toulousains spécialisés dans les problématiques de la gestion des espaces montagnards et menant depuis de nombreuses années des travaux de recherche sur la chaîne des Pyrénées (UT2, ENFA, UPS),
- et des enseignants du lycée agricole de Vic-en-Bigorre et son antenne du CFPPA de Lannemezan, développant des formations tournées vers les métiers de la montagne (formation de berger vacher pluriactif dans les estives pyrénéennes).

La création de la licence répond à de nouvelles tendances dans l'évolution des fonctions et des usages de la montagne, théâtre d'enjeux multiples en matière de gestion et de projets territoriaux.

Espace habité, source de revenus par le pastoralisme et la sylviculture, mais également par le tourisme, espace de projets avec la constitution de Parcs Naturels Régionaux, la montagne est devenue un lieu d'expérimentations et d'initiatives nouvelles :

- visant une gestion multifonctionnelle,
- regroupant des catégories d'acteurs variées et aux attentes plurielles en matière de profils d'emploi sur des secteurs économiques liés à l'agriculture et au développement territorial en général.

La licence GAEMP ambitionne donc de former les étudiants à ces profils d'emploi hybrides, à la croisée de :

- la gestion et de l'animation,
- la conception et de la mise en oeuvre des politiques d'aménagement et de développement,
- la réalisation et de la coordination d'études et de projets.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Foix

CONTACT

Renseignements

geo.foix@univ
05 61 02 19 88

Contact scolarité

Département de Géographie - Centre
Universitaire de Foix et de l'Ariège
4 rue Raoul Lafayette
09000 FOIX
geo.foix@univ
Tél : 05.61.02.19.88
Télécopie : 05.61.02.19.97

Savoir-faire et compétences

- Analyser des systèmes écologiques et agro-sylvo-pastoraux à différentes échelles spatiales
- Appréhender le système d'acteurs d'un territoire donné et leurs interrelations à différents niveaux (territorial, économique, social...)
- Articuler potentialités et contraintes des espaces agro-sylvo-pastoraux avec les politiques de gestions proposées ou à mettre en œuvre sur les territoires.
- Se positionner comme médiateur-animateur aux carrefours d'intérêts divergents sur la gestion des espaces pastoraux et forestiers
- Transmettre des informations de manière synthétique et sous des formes appropriées
- Animer des réunions en salle et sur le terrain
- Faciliter la mise en oeuvre des actions et les coordonner, en favorisant l'expression et la participation des différents partenaires impliqués dans la gestion de l'espace

Fiche RNCP (*Répertoire National de la Certification Professionnelle*) de la LP Mention *Développement de projets de territoires*
Fiche descriptive [PDF - 335Ko] *du parcours type Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux*

Condition d'accès

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Formation(s) requise(s)

Être titulaire d'un bac+2 dans les domaines de la Géographie, de l'écologie, de l'environnement ou du génie biologique.
À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)
- au titre de la Validation des Acquis (VA)
- au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Inscription

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

Perspectives professionnelles

- Gestionnaire-animateur d'espaces montagnards et/ou pastoraux pour les chambres d'agriculture et leurs regroupements (CERPAM), les collectivités locales et leurs regroupements (communautés, syndicats, parcs naturels régionaux), les groupements d'éleveurs et de propriétaires fonciers, les structures gestionnaires des espaces protégés (ONF, Parcs Nationaux, réserves naturelles...)
- Assistant d'ingénieur de bureau d'étude privé (aménagement rural, écologie, paysage) ou d'organismes de recherche et développement (CERPAM, CEMAGREF, INRA...)
- Chargé de mission auprès des services déconcentrés de l'État (DIREN, DRAF, DDAF...), des établissements publics (ONF, ONCFS...) ou des chambres d'agriculture
- Entrepreneur de travaux pour le compte des structures de gestion des espaces montagnards ou conducteur de travaux au sein des services de travaux en régie de ces structures de gestion